Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX

TÉLÉPHONE — N° 3.28 — TÉLÉPHONE

PETITS ÉCHOS

IL Y A ERREUR.

En parlant de ce qu'il appelle « les incidents électoraux de Lille » le « Journal de Roubaix » annonçait hier en quelques lignes l'arrestation de Billaert. Il ajoutait que l'inculpé avait fait chox de Me FENELON comme avocat ! !

Il y a erreur confrère, vous confondez certainement. Fénelon a bien été archevêque de Cambrai mais longtemps avant MM. Delamaire et Charost et lui ne s'occupait pas de fraudes électorales.

UN MIRACLE.

Il s'est produit un jour de la semaine dernière dans la sacristie de l'église Saint-Martin, à Roubaix.

Un vicaire arrivant pour revêtir ses ornements sacerdotaux ouvrit un placard et y trouva... je vous le donne en mille !... une femme nue.

Oui nue, nue comme Eve pendant le péché qui valut aux pauvres humains les travaux forcés à perpétuité.

Etait-ce la Vierge Marie annonciatrice des grâces célestes comme à Lourdes ? Etait-ce quelque sainte échappée d'un vitrail ? L'apparition restant muette et ayant même esquissé un geste obscène, l'abbé appela le personnel de l'église.

A grand' peine on rhabilla l'intruse, une démente habitant la paroisse, et la police, prévenue reconduisit la sainte d'occasion à son domicile.

C'est égal, M. le vicaire a eu une sacrée émotion.

Assailli par des apaches

UN OUVRIER BLESSÉ D'UN COUP DE COUTEAU. — SES AGRESSEURS EN FUITE

Dans la soirée de samedi, vers 9 heures 20, M. Henri Huiffin, 32 ans, mouleur en fer, demeurant rue Monge, 25, rentrait chez lui quand il fut assailli par 4 individus.

L'un d'eux lui porta un coup de couteau à l'épaule droite et prit la fuite suivi par ses compagnons.

M. Huifflin se rendit au poste de police du 5e arrondissement et porta plainte. Il déclara que ses agresseurs, qu'il ne conait pas, avaient fui par la rue des Longues-Haies.

Des agents cyclistes ont aussitôt effectué une patrouille mais n'ont trouvé aucune trace des apaches.

La blessure du mouleur ne présente aucun caractère de gravité.

LES JEUX DÉFENDUS

Des procès-verbaux ont été rédigés hier à la charge des nommés Théophile Lecomte, rue de France, 115 ; Jules Dujardin, rue Voltaire, 45, et H. Pillaert, rue Rollin prolongée, maisons Jacquard, pour avoir joué « aux sous » sur la voie publique.

D'autre part Marcel Claeys, 15 ans, colleur de sacs, rue des Anges, 58, a été gratifié d'une contravention pour avoir joué « au passe » dans la rue.

MALADE DANS LA RUE

Le sieur Alphonse Vanaufeghem, 20 ans, journalier, demeurant rue des Longues-Haies, cour Bernard, 19, passait rue Descartes, quand il s'affaissa, en proie à un malaise subit.

Transporté par l'agent Poissonnier au poste du 2e arrondissement, le malade y reçut les soins de M. le docteur Harlet, requis, et fut ensuite transporté à l'hôpital de la Fraternité.

SOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX

Jean Duponchelle, 24 ans, charretier au service de la minoterie Jouville, demeurant rue Grétry, 36, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir frappé ses chevaux à coups de manche de fouet.

AMATEUR DE CANARDS

Un individu que la police recherche activement — on sait qu'il est domicilié à Croix — a volé trois canards au parc Barbieux, dans la nuit de samedi à dimanche.

On ne retrouvera certainement pas les canards, souhaitons qu'au moins on retrouve leur ravisseur.

PREMIÈRE JOURNÉE DU CONCOURS HIPPIQUE

Une foule nombreuse et élégante se pressait, dimanche, autour de la délicieuse piste du Breucq pour assister aux épreuves du concours hippique de Roubaix.

Le jury se composait de MM. Auguste Poulier, président du Cercle Equestre de Lille, président ; Jacques de Vienne, Albert Van de Weghe, James Joplat, Edouard Ribeaucourt, membres ; capitaine de la Hitte, du 6e régiment de chasseurs à cheval, commissaire militaire ; Edouard Rasson ; Jules Fort ; P. Desrousseaux ; F. Réquillart ; F. Masurel, commissaires ; E. V. Boulenger, chronométreur.

Par suite d'un deuil récent, M. Pollet-Ternynck, secrétaire du Club Hippique, n'assistait pas aux épreuves.

Dans l'assistance, nous avons remarqué : MM. le général Marjoulet, commandant la première brigade d'infanterie, le colonel de Gramont, commandant le 6e régiment de chasseurs à cheval, le colonel Ritleng, commandant le 4e régiment de cuirassiers, à Cambrai, Leroy, chef de cabinet de M. le Préfet du Nord, Bonnet, commandant de gendarmerie, Général Lebas, gouverneur de Lille, Hector Franchomme, président de l'A. C. ; G. Devilliers, vice-président de la Chambre de Commerce de Tourcoing, etc., etc.

Voici les résultats des épreuves durant lesquelles la Fanfare Delattre a fait entendre ses plus jolis morceaux :

Prix d'Essai (gentlemen)

1er prix, 200 francs, Mouscouby, monté par M. Paul Fort, de Roubaix. — 2e prix, 100 francs, Romanoff, monté par M. André Cabour, de Draeck par Audrincq (Pas-de-Calais). — 3e prix, 100 francs, Star, à M. Delaunay montée par M. Dario, de Cambrai. — 4e prix, 100 fr., « Wild Mind », à M. Paul Cavrois de Roubaix. — 5e prix, 100 francs, « Glaneuse », montée par M André Cabour.

Concours de chevaux de selle (Parc-Hacks)

1er prix, « Sun-King », à M. Edouard Ribeaucourt, de Roubaix. — 2e prix, « Whitepiar », à M. Lucien Delesalle, de Lille. — 3e prix, « Rec », monté par M. J. des Montis, Nancy. — 4e prix, « Polo », à M. René Basquin, de Lille. — 5e prix, « Argentin », à M. L. Leclercq-Motte, de Roubaix.

(Hunters)

1er prix, « Jérémie », à M. Léon Tacquet, de Lens, monté par M. Dario, de Cambrai. — 2e, « Jérome », à M. Banaud, de Paris. — 3e, « Parsifal », à M. Fernand Motte, de Roubaix. — 4e, « Star », à M. Deleaunay, monté par M. Dehaussy, d'Hesdin (Pas-de-Calais). — 5e, « Tourbillon », monté par M. J. des Montis, Nancy.

Prix des Veneurs

1er prix, « Haut-Pas », à M. Brunet, lieutenant, 10e chasseurs, Sampigny.— 2e, «Allons-y» à M. Angier, capitaine, 3e génie, Arras. — 3e, « Turquin », à M. Chauvin, lieutenant, 5e chasseurs, Lille. — 4e, « Chanterelle », à M. de Fahua, commandant 9e dragons, Epernay, monté par M. de Martinprez. — 5e, « Divette », à M. Weber, lieutenant, 6e chasseurs, Lille, montée par M. Beaudalier, sous-lieutenant, id. — 6e, « Farfouilleur », à M de Chavigné, capitaine, 5e chasseurs à cheval, Châlons, monté par M. Fustier, id. — 7e, « Facette », à M. De Jubécourt, lieutenant, 9e dragons Epernay, montée par M. de Cheffontaines, lieutenant, id. — 8e, «Dhalia», à M. de Breuille, capitaine, 9e dragons, Epernay, monté par M. de Martinprez. — 9e, « Vera-Cruz », à M. Lardinois, commandant au 6e chasseurs, Lille montée par M Beaudalier, sous-lieutenant, id. — 10e, « Falarique », à M. Montpert, capitaine, 27e artillerie, St-Omer, montée par M. Gouillard, id.

Prix des Habits-Rouges

1er prix, 50 francs, « Mouscouby », à M. Paul Fort, de Roubaix. — 2e, 300 francs, « Seften », monté par M. J. Delesalle, de Lille. — 3e, « Aiglon », à M. André Cabour. — 4e, « Djali », à M. D'Auzac de la Martinie, Vincennes — 5e, « Kaatje », montés par M. E. Banaud de Paris. — 6e, « Ecoperche », montée par M. F. Dehaussy, d'Hesdin. — 7e, « Lady Shorse », montée par M. Banaud, Paris. — 8e, « Quick », à M. Maurice Desmazières, de Lille.

ÉTAT-CIVIL

de ROUBAIX du 21 juin 1914

Naissances. — Angèle Vernack, rue Ste-Elisabeth, cour Desreumaux, 6. — Léon Van Gysel, rue de Denain, cour Dhaluin, 5. — Mireille Delzenne, rue Lacroix, cité Immobilière, 9. — Robert Jacques, rue St-Antoine, cour Desfontaines, 18. — Suzanne Péret, boulevard de Cambrai.

Décès. — Fernand Deryckère, 10 ans, rue Vaucanson, 15.

Chronique Tourquennoise

L'élection de M. Dron au Sénat

Physionomie de la journée

A LILLE

Dès huit heures du matin, des délégués, à vrai dire peu nombreux, arrivent à la Préfecture. Tous les électeurs sénatoriaux tourquennois sont présents et pour la plupart prêtent leur concours à la formation des bureaux.

C'est ainsi que bon nombre d'entre eux président les sections électorales.

Vers dix heures, quand arrive le flot des électeurs, la situation se précise et déjà on prévoit l'issue de la consultation : il ne fait de doute pour personne que le candidat républicain sera élu au premier tour Ce n'est pas, on le conçoit, le désir de nombre de collectivistes que l'union des républicains a le don de mettre en très mauvaise humeur et qui seraient heureux de jouer leur petit rôle dans cette élection.

Le scrutin est clos à midi.

Un quart d'heure plus tard, les premiers résultats confirment les espérances des républicains ; partout M. Dron a la majorité absolue.

Un à un les résultats arrivent au bureau central dont font partie nos amis Loridan et Deborgher.

A une heure et quart, le distingué président, M. Couhé, proclame les résultats généraux. Une immense clameur accueille cette proclamation et la salle s'emplit des cris mille fois répétés de « Vive Dron ! Vive la République ! » Les collectivistes, qui sont décidément tous les mêmes, furieux de ce résultat, crient : « Vive Delory ! Vive la Sociale ! » et entonnent l' «Internationale » en guise de protestation.

Nos amis Tourquennois se rendent ensuite à l'Hôtel du Commerce, rue de Béthune, où ils doivent dîner ensemble.

Là une manifestation attend le triomphateur de la journée : les délégués sénatoriaux de Tourcoing, conduits par M. Beltette, offrent une magnifique gerbe au nouveau sénateur.

A peine sont-ils à table que nos amis ont l'attention attirée par une nouvelle manifestation.

Ce sont les tambours, clairons et fifres de Tourcoing, venus à Lille pour les fêtes, et qui viennent manifester en l'honneur du nouvel élu. MM. Hermant, Dejoncker, Dujardin, Guérissé, en leur nom, lui offrent aussi une superbg gerbe.

Au cours du dîner, empreint de la plus franche cordialité et de la joie la plus sincère, des toasts sont portés par MM. Loridan, Millet, Beltette.

M. Dron répond avec une émotion qui empoigne tous les convives et qui soulève les plus ardentes acclamations.

A TOURCOING

A une heure de l'après-midi, le résultat des élections était déjà connu ; le sympathique et dévoué maire de cette ville était élu sénateur au premier tour, avec les seules voix républicaines.

Dans toute la ville, c'était la joie qui régnait.

Nous nous attendions à un pareil succès. M. Dron était parmi les candidats présentés le seul qualifié pour représenter le Département du Nord. De retour à Tourcoing, les délégués n'ont vu dans tous les quartiers de la Ville que le contentement de la population.

Dans la soirée, toutes les sections étaient réunies à leur local habituel. Après avoir entendu le compterendu des élections, fait par les délégués sénatoriaux, tous les adhérents ont crié : Vive Dron ! et ont manifesté le désir de se rendre en foule sur la place de Tourcoing pour manifester en l'honneur de leur dévoué Maire et Sénateur du Nord.

La place était noire de monde ; le grand Café, où M. Dron se trouvait avec des amis était envahi par les groupes républicains, — les femmes mêmes accompagnaient leurs maris à cette belle manifestation.

Ceci nous prouve que l'élément républicain n'est pas mort à Tourcoing et qu'il y a lieu d'espérer pour l'avenir d'autres succès. A. NYS.

Accident mortel

Vendredi soir, à Herseaux, M. J.-B. Bytter, 42 ans, demeurant rue des Villas, fort Pouchain, au Blanc-Seau, charretier au service de M. Buliteau, camionneur à Roubaix, est tombé sous un camion chargé de 2,500 kilos de sable.

Le docteur avait diagnostiqué des fractures de côtes et des lésions internes. En dépit des soins qui lui furent prodigués, M. Bytter est mort l'avant-dernière nuit. Il était marié et père de six enfants.

LA FOUDRE INCENDIAIRE

La foudre a réduit en cendres la demeure de M. Henri Vanhée, marchand, hameau du Coucou ; trois ballots de lin qui se trouvaient le long de la Lys et une ferme située sur le territoire de Wervicq.

Les dégâts s'élèvent pour le tout à plus de 20,000 francs.

Les courses de Tourcoing

PRIX DE L'ELEVAGE au trot monté ou attelé. — 3,000 mètres.

8 inscrits.

1er, Insolent (F. Martins), Mestdagh ; 2e, Lapin Roux, à Dupont (Renz fils) ; 3e, Kumel, à A. Verriest (Vandeguiste).

Non placés : Lucifer, Iris, Kolback, Savoyard, Kerven.

		Pesage	Pelouse
Insolent	G.	114 50	118 50
id.	P.	15 00	14 50
Lapin Roux	P.	7 50	8 50
Kumel	P.	7 50	8 50

Lucifer a beaucoup de difficulté de se mettre en course tandis que Lapin Roux prend la tête suivi de Iris laquelle inquiète sérieusement le leader. Ce dernier mène jusqu'au dernier tournant, à ce moment Insolent qui a remonté tous ses concurrents, termine en tête dans un beau style suivi de Iris, Lapin Roux, Kumel. Iris est distancée par le jury pour course non réglementaire.

Montant des mises : 9,315 francs.

PRIX DES TRIBUNES. — 1er Heat au trot monté ou attelé, en partie liée. — Handicap, 1800 mètres.

16 inscrits. 15 partants.

1er, Fulton, à M. Tassin (Cnudder) ; 2e, Galitzin, à Triboullet (Vandenbulcke) ; 3e, Korrigan, à P. Godet (propriétaire).

Non placés : Japile, Pierrette, Jupiter, Hachette, Joliette, Carquois, Kleber, Horace, Eclaireur, Plava, Kalouza, Etampes.

Durée : 2à59, 2à59 1/2, 3'.

		Pesage	Pelouse
Fulton	G.	23 50	34 00
id.	P.	8 50	12 00
Galitzan	P.	12 00	12 00
Korrigan	P.	12 50	15 00

Course sans histoire et toute en paquet dans laquelle Fulton se distingue tout particulièrement en remontant tous ses concurrents pour terminer superbement premier malgré un handicap de 150 mètres.

Horace qui terminait second, est distancé pour faute en course.

Montant des mises : 14,980 francs.

PRIX DE COMPIEGNE. — Au trot monté ou attelé. — 3,500 mètres.

10 inscrits. 8 partants.

1er, Jasmin, à De Wazières (Prop) ; 2e, Kroumir, à Verriest (Vandeguiste) ; 3e, Ham, à L. Pottié (Cnudde).

Non placés : Grêle, Négociant, Irisch Joe, Eclaireur, Gauloise.

Durée : 5'42" 4/5, 5,43" 1/5, 5'44", 5'47".

		Pesage	Pelouse
Jasmin	G.	15 50	13 50
id.	P.	9 50	11 50
Kroumir	P.	6 00	7 50
Ham	P.	8 50	11 50

Course magnifique menée par Kroumir devant Eclaireur et Ham dans l'ordre. Jasmin, parti en dernière position avec 175 mètres, remonte facilement tout le lot et prend le commandement au dernier passage dans la ligne opposée. Ham prend la troisième place à Eclaireur devant le poteau.

Montant des mises : 14.715 francs.

PRIX DES TRIBUNES. — 2e Heat.

16 inscrits. 13 partants.

1er, Fulton ; 2e, Horace, à O. Gyselinck (Legros) ; 3e, Carquois, à De Wazières (Prop).

Non placés : Japile, Révette, Jupiter, Korrigan, Joliette, Kleber, Galitzan, Flava, Kalouza, Etampes.

		Pesage	Pelouse
Fulton	G.	11 50	12 00
id.	P.	8 50	8 50
Horace	P.	14 50	15 50
Carquois	P.	32 50	26 50

Cette course est exactement la répétition du 1er Heat, un peu plus serrée toutefois. Fulton se distingue en réitérant son exploit Horace et Carquois se défendent bien contre la meute qui suit en paquet.

Montant des mises : 14,035 francs.

PRIX DU BRUN-PAIN. Au trot monté ou attelé, international. — 4,200 mètres.

8 inscrits. 7 partants.

1er Hélène, à Claerbout (Claerbout fils) ; 2e, Gracieuse, à C. Dewazières (Prop).

Non placés : Krac, Sans Gêne, Ira, Violette, etc.

Durée : 6'49".

		Pesage	Pelouse
Hélène	G.	91 50	52 00
id.	P.	18 50	17 00
Gracieuse	P.	8 50	10 50

Krac parti en tête conserve son avance pendant un tour. A ce moment Hélène passe et augmente progressivement son avance. Krac se défend bien pendant le second tour mais ne peut résister à l'attaque de Gracieuse qui lui souffle la seconde place au dernier tournant.

Montant des mises : 11,080 francs.

PRIX DE L'INDUSTRIE. Au trot monté ou attelé. 2,950 mètres.

18 inscrits. 15 partants.

1er, Ismérie, à R. Lagrange (Mestdagh) ; 2e, Kahisma, à P. Feschet (Corten) ; 3e, Java, à O. Liévin (Swyssen).

Non placés : Dure à Cuire, Illetrie, Indépendant, Jessa, Kirikikie, Jonas, Hachette, Kalmouth, Florentin, Juliana, Heros, Kaoline, Jocaste, Hans.

Durée : 4'48" 1/5, 4'49" 1/5, 4'55".

		Pesage	Pelouse
Ismérie	G.	31 00	23 00
id.	P.	11 50	12 00
Kahisma	P.	21 50	38 50
Java	P.	18 50	22 00

Ismérie prend la tête au départ et termine sans avoir été inquiétée. Kaoline bien revenue ne peut néanmoins remonter Java qui termine troisième derrière Kahisma.

Montant des mises : 19,500 francs.

Total général des mises : 83,285 francs.

LE TRAFIC DES ÉCUS

La douane a procédé à l'arrestation de Oscar Bodez, demeurant à Vladsloo, près de Dixmude, qui cherchait à entrer en France une somme de 5,000 francs en pièces de 5 francs.

MAGNIFIQUE SUCCÈS

Les actifs professeurs de l'école de maréchalerie de Tourcoing, loin de s'endormir sur leurs lauriers après les superbes résultats obtenus avec leurs ancien élèves, au concours de Roubaix, viennent d'aller se mesurer avec quatre de leurs élèves au concours national organisé à Paris, par M. le ministre de l'Agriculture, entre toutes les écoles de maréchalerie de France.

Le succès a répondu à leurs efforts et les 4e, 5e, 7e et 10e prix sont remportés par MM. Legrand, Vanonackère, Vande et Gahyde.

Nous sommes heureux de ce nouveau succès qui prouve une fois de plus la nécessité de notre école de marécahlerie, la valeur de l'enseignement qui y est donné et la capacité des élèves formés.

VOL DE LAINE

Sur plainte de M. Haeffely, filateur, rue du Tilleul, M. le commissaire de police du 2e arrondissement a dressé procès-verbal, pour vol de laine, à la nommée Mesdag Rosalie, épouse Meermont, 41 ans, demeurant à Mouscron, rue du Roitelet, 17.

ÉTAT-CIVIL

de TOURCOING, du 21 juin

Naissance. — Emilie Daels, rue du Tilleul, cour Delplanque, 5.

Décès. — Fernand Samyn, 18 jours, rue Denain, 3. — Romain Verhulle, 73 ans, jardinier, rue Colbert, 26 — Jean Demeira, 59 ans, cafetier, rue du Prince, 37.

MOUVAUX

Violent orage

LA FOUDRE FAIT DES DÉGATS. — FABRIQUES INONDÉES

Un violent orage a éclaté sur Mouvaux, tandis qu'une trombe d'eau se déversait, causant partout des dégâts considérables.

La foudre est tombée sur un mur de clôture de la rue Faidherbe. Celui-ci s'est effondré sur une longueur de 60 mètres.

La cheminée de la boulangerie Massen-Béni, au Nouveau Boulevard, a été brisée en deux.

Au tissage Noblez, l'eau a envahi les salles de l'usine à hauteur des chaudières.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC

LE SUCRE BÉGHIN

LILLE

Les Fêtes Communales

Le cortège de la Fleur et de l'Agriculture

IL FUT CHARMANT ET PARFAIT. — MALGRÉ LE TEMPS INCERTAIN, UNE FOULE ÉNORME Y ASSISTA.

Le Comité des Fêtes de Moulins-Lille avait organisé le cortège de la Fleur et de l'Agriculture.

Disons de suite que dans son ensemble, ce cortège fut parfait.

A 3 heures et demie, au moment où figurants et chars massés sur le boulevard des Ecoles se mirent en route, la pluie fit son apparition.

Quelques gouttes seulement tombèrent et le temps ne cessa de rester menaçant.

Malgré cela une foule énorme se pressa sur le passage du cortège.

Ce cortège était ouvert par un peloton de gendarmes à cheval. Puis venaient les trompettes du 6e chasseurs à cheval, dont les cuivres stridents annonçaient au loin la venue de la cavalcade. Venaient ensuite la fanfare du Commerce de Saint-Sauveur et Saint-Maurice et le char des Moulins, précédé d'un groupe de piqueurs en habit rouge et des porte-étendards des Amis de Lille.

On admirait à la suite la tenue remarquable du groupe de la Coopérative de l'Union de Lille, groupe de charrues menées par des bœufs, semeurs, moissonneurs, faucheurs, petits glaneurs et petites glaneuses, aux costumes coquets, furent fort applaudis.

Le char de la boulangerie terminait ce groupe. On voyait ensuite le char de l'Agriculture, des jardiniers avec leurs outils, des brouettes fleuries aux couleurs nationales, des enfants costumés en papillons, des maraichers, etc...

Un air de trompettes par les Anciens Artilleurs et défilaient encore des jardiniers, le Char de la Plante, la Société des Bigophones de Lambersart, et des gardes champêtres.

Une noce avec ses garçons et demoiselles d'honneur, invités et invitées, mettent la foule en joie

Des fleurs encore, des bouquetières un panier fleuri et les Chars de la Fleur des Champs et de la Maison Fleurie.

Des tambours, clairons et fifres jetaient au vent leurs notes graves ou aigues, puis toujours des Fleurs.

Dans des chars bondés de jeunes filles, aux clairs costumes, les Roses, les Lys, le Chrysanthèmes, les Clématites, etc...., étaient magnifiés.

Les Chars des Amis de Lille et du Soleil formaient le cortège devant l'excellente musique du 43e, dont les morceaux entrainants furent comme de coutume fort goûtés.

Ce long itinéraire — rue Solférino, place Jeanne d'Arc, rue Gauthier-de-Chatillon, rue de Valmy, place Philippe-Lebon, rue des Pyramides, rue des Postes, rue Brûle-Maison, rue Jeanne-d'Arc, rue Barthélémy-Delespaul, rue d'Artois, rue de Bapaume, boulevard Victor-Hugo, place Barthélémy-Dorez, rue des Postes, place des Quatre Chemins, rue de Wazemmes, boulevard Victor-Hugo, rue d'Arras, place Vanhœnacker, rue Courmont, place Déliot, rue de Trévise, rue de Fontenoy, rue de Mulhouse, place de Fernig, rue de Saint-Quentin, rue de Douai, rue de Maubeuge, rue de Cambrai, rue de Valenciennes, rue de Douai, rue Barthélémy-Delespaul, rue Jeanne-d'Arc, boulevard Victor Hugo — fut suivi des applaudissements des spectateurs, et la dislocation s'opéra à cet endroit à 7 heures.

Le Concours de pêche

Les Sociétés de pêcheurs prenant part au Concours de Pêche à la Ligne organisé au Grand-Carré se sont réunis à une heure place de la République, en face le Palais des Beaux-Arts. Un cortège se forma, et au son de la Musique des Percots de la Bassée, tout le monde gagna le Grand-Carré par le boulevard de la Liberté, l'Esplanade et l'avenue du Petit-Paradis.

Il y avait 32 sociétés comprenant un millier de pêcheurs.

Voici les résultats du concours qui fut des plus intéressants, en dépit d'une température un peu maussade.

1re Série. — 1er prix, 100 francs, Parri de Roubaix ; 2e, 60 fr., Huet d'Ath ; 3, 40 fr., Catteau de Roubaix ; 4e, 30 fr., Canutermann de Roubaix ; 5e, 25 fr., Rassel de Roubaix ; 6e, 20 fr., Cautermann de Roubaix ; 7e, 20 fr., Bourré de Calais ; 8e, 15 fr., Deborge d'Armentières ; 9e, 10 fr., Dejaens de Roubaix. — Prix de 10 francs : 10e, Péters de Gand ; 11e, Sidders de Roubaix. — Prix de 5 francs : 12e, Lerouge de Wattrelos ; 13e, Lefebvre de Lille ; 14e, Périgny de Roubaix ; 15e, Debraz de Bruxelles ; 16e, Schoeters de Bruxelles ; 17e, Fontaine de Gand ; 18e, Tranchant de Tourcoing ; 19e, Aermann de Roubaix ; 20e, Leroy de Thumesnil.

2e série. — 1er prix, 100 francs, Schoutelaere de Gand ; 2e, 60 fr., Bogaert de Roubaix ; 3e, 40 fr., Ory de Bruxelles ; 4e, 30 fr., Charlier de Bruxelles ; 5e, 25 fr., Tieffry de Roubaix ; 6e, 20 fr., Najelle de Tourcoing ; 7e, 15 fr., Keurwels de Gand ; 8e, 10 fr., Vermeire de Roubaix ; 9e, 10 fr., Ranaye de Roubaix ; 10e, 10 fr., Mouette de Bruxelles. — Prix de 5 francs : 11e, Schilk de Bruxelles ; 12e, Lerouge de Wattrelos ; 13e, Her de Wattrelos ; 14e, Baudry de Bruxelles ; 15e, Bracke de Gand ; 16e, Deruin de Malines ; 17e, Micugnet de Roubaix ; 18e, Deken Keulenaere de Roubaix ; 19e, Geenens de Roubaix ; 20e, Boucher de Roubaix.

3e Série. — 1er prix, 100 francs, Fay de Roubaix ; 2e, 60 fr., Demailly de Roubaix ; 3e, 40 fr., Dewachter de Roubaix ; 4e, 30 fr., Meulemans de Bruxelles ; 5e, 25 fr., Fontaine de Cambrai ; 6e, 20 fr., Dessmacker de Roubaix ; 7e, 15 fr., Depraeter de Tourcoing ; 8e, 10 fr., Hoquette de Calais ; 9e, 10 fr., Begyn de Bruxelles ; 10e, 10 fr., Hockefeu de Roubaix. — Prix de 5 francs : 11e, Duferman de Wattrelos ; 12e, Lemaire de Bruxelles ; 13e, Kneckt ; 14e, Vigir de Roubaix 15e, Delmasure de Tourcoing ; 16e, Beyart de Roubaix ; 17e, Dekeyser de Roubaix ; 18e, Kreescher de Bruxelles ; 19e, Debuire de Roubaix ; 20e, Vandecastel de Lille.

PRIX SPÉCIAUX

1re catégorie. — Prix de tenue : 1er, médaille d'argent et 20 fr., La Matinale d'Armentières ; 2e, médaille de bronze et 10 fr., l'Entente cordiale de La Gorgue.

2e catégorie. — Sociétés les mieux appropriées à la pêche. — 1er prix, médaille d'argent et 10 fr., Les Chevaliers de la Gaule de Douai et les Percots Basséens de La Bassée.

Prix d'éloignement et de nombre. — 1er prix, 50 fr., la Société de Malines ; 2e, 40 fr., Le Kasuul Klub de Bruxelles ; 3e, 30 fr., Les Pêcheurs du Calaisis de Calais ; 4e, 20 fr., Le Gardon d'argent de Bruxelles ; 5e, 10 fr., la Société de Gand.

Bannières. — 1er prix, médaille d'argent, l'Ablette de Roubaix ; 2e, médaille de bronze, Les Poissons d'or de Tourcoing.

Prix de Cartels. — 1er prix, médaille d'argent, la Société de Malines et le Gardon d'argent de Bruxelles ; 2e, médaille de bronze, la Société Maaschappy de Gand.

Drapeaux. — 1er prix, médaille d'argent, Les Pêcheurs calaisiens ; 2e, médaille de bronze, l'Etoile de Roubaix.

Musique. — 1er prix, Les Percots de La Bassée.

Cantinières. — Des objets de toilette ont été tirés au sort entre toutes les cantinières des sociétés.

La distribution des récompenses a eu lieu à 6 heures du soir dans la salle du Café de l'Elysée Courtois.

CONCOURS DE PINSONS

Quoique bien matinal, le concours de pinsons non aveugles qui eut lieu à partir de 6 heures du matin, sous la direction de la société « Les Pinsons d'Or », rue Guillaume Werniers, a été très suivi.

Les nombreux oiseaux qui prirent part au concours ont fait entendre sans discontinuer leurs mélodieuses roulades.

Il y avait une dizaine de sociétés concurrentes.

Voici les résultats :

1er prix, Desmaret Louis, de Wazemmes ; 2e, Mulliez, des Pinsons d'Or, Fives ; 3e, Speekeers, Wazemmes ; 4e, Vanholderbeck, des Pinsons d'Or, Fives ; 5e, Louis d'Or, des Pinsons d'Or, Fives ; 6e, Antoine Emile, Wambrechies ; 7e, Langlez Louis, Pinsons d'Or, Fives ; 8e, Richard, de Wazemmes ; 9e, Vandame, Vieux-Lille ; 10e, Ch. Demuynck, Pinsons d'Or, Fives ; 11e, Pierre Baert, même société ; 12e, Gaston Malfait, Harlebeck ; 13e, Tellie, Pinsons d'Or, Quatre-Chemins ; 14e, Camille Malfait, Pinsons d'Or, Fives ; 15e, Dedon Gaston, Lille ; 16e, une surprise, Leignel Henri, Wazemmes.

Prix à la société la plus éloignée : Malfait, d'Harelbeeck.

Prix à la société la plus nombreuse : Les Pinsons d'Or, Fives (17 membres).

Le comité organisateur a offert un banquet à Mlle Pottier, 12 ans, de Wattignies, la plus jeune concurrente.

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI LUNDI

A 8 heures du matin, au Stand de l'Esplanade, Tir à la Cible par les Sapeurs-Pompiers.

Jeux de Bouchon, quai du Wault, place Philippe-de-Girard, rue Jeanne-Maillotte, place Désiré Boucher.

A 2 heures, canal de la Haute-Deûle, **Joute sur l'eau.**

A 3 heures, quai Vauban, **Jeu de Bagues sur l'eau. — Jeu de Balle**, boulevard des Ecoles. — **Bascules hydrauliques**, rue Saint-Sauveur, rue Saint-Sébastien, rue du Faubourg de Valenciennes.

A 3 heures et demie, **Festival Lillois**, place Catinat, place du Concert, square Ruault, Jardin de Fives.

A 6 heures, **Distribution des Prix**, au Kiosque de l'Esplanade.

De 9 à 11 heures du soir, Grand'Place, **Concert** par la Fanfare «Le Club des Vingt» et l' « Emulation Chorale ». — **Illuminations électriques** rues Nicolas-Leblanc, Solférino, places Philippe-Lebon et Jeanne-d'Arc.

Les accidents d'hier

En regardant les fêtes de Lille, un enfant se fracture le crâne

Un grave accident, dont on ne peut à l'heure actuelle, prévoir les suites, s'est produit hier après-midi, place Philippe-de-Girard. Voici les faits.

Le jeune Philippe Franquemont, 10 ans 1/2, dont les parents habitent rue de l'Hôpital-Saint-Roch, cour Saint-Paul, 8, se trouvait sur ladite place sur un camion chargé de paille, du haut duquel il regardait passer le défilé des sociétés. Soudain, ayant perdu l'équilibre, le jeune Franquemont tomba sur le sol.

Relevé immédiatement par des témoins de l'accident, le blessé reçut les soins d'un docteur qui constata une fracture du crâne.

Le jeune Franquemont a été transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Dans la soirée nous avons pris de ses nouvelles ; son état était stationnaire.

Les voleurs nous guettent

Pour voir l'heure !

Le nommé Joseph Eeckout, 17 ans, journalier, sans domicile fixe, se trouvait dans la nuit de samedi à dimanche dans les dépendances de la briqueterie Coisne.

Profitant de ce qu'un de ses camarades, Joseph Dubois, 27 ans, dormait, Eeckout s'approcha de lui et s'empara de sa montre en nickel, estimée 8 francs.

La police, saisie des faits, se mit à la recherche d'Eeckout qui fut arrêté peu de temps après. Le journalier est en outre inculpé de vagabondage. Après avoir subi au Parquet un interrogatoire de pure forme devant le substitut de service, il fut écroué à la maison d'arrêt.

Les méfaits de l'ivresse

Un poivrot se blesse avec son couteau

Les agents du 8e arrondissement ont arrêté le sieur Maurice Romain, 25 ans, journalier, demeurant rue de Bouvines, à Roubaix. Cet individu se trouvant en complet état d'ivresse rencontra samedi soir, rue du Prieuré, Oscar Rétichon, 22 ans, zingueur. Sans aucun motif, il lui porta un coup de couteau à la main droite. Le zingueur, perdant du sang en abondance, se fit panser chez un pharmacien ; après quoi il se rendit au commissariat de police pour y conter les faits que nous venons de relater.

Delattre, qui a passé des aveux, a été écroué à la maison d'arrêt.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

UNE CHUTE DE SIX MÈTRES

M. Louis Delforge, maître-charpentier, rue de la Liberté, occupé à la construction d'une maison de la rue de la Planche-à-Quesnoy, était monté sur un échafaudage placé à six mètres de hauteur. Soudain, l'une des planches ayant glissé, M. Delforge perdit l'équilibre et vint s'abattre lourdement sur le sol.

Lorsque le charpentier fut relevé par des témoins de l'accident, il avait perdu connaissance. Un docteur mandé en toute hâte prodigua ses soins au blessé. Celui-ci avait une fracture de la jambe gauche et portait en outre de multiples contusions sur le corps.

Delforge, dont l'état est très grave, fut, après un pansement sommaire, reconduit en voiture à son domicile.

ARMENTIÈRES

VAGABONDAGE. — La police d'Armentières a arrêté pour vagabondage dans la nuit de samedi à dimanche vers minuit dix, rue Sadi-Carnot, le sieur Echard Charles, 33 ans, né à Charenton, mécanicien dentiste, sans domicile fixe.

Echard sera conduit à Lille, aujourd'hui lundi, par les soins de la gendarmerie.

CHEZ LES POMPIERS. — M. Chas, maire d'Armentières, à l'issue d'une revue passée sur la Grand'Place, hier dimanche, a remis les primes du legs Jules Lebleu aux pompiers dont les noms suivent : Delesalle Emile, sergent-fourrier, Vaillart Elisée, Van Cortenbosch, sapeurs, et Dubois Alphonse, sapeur de 1re classe.

La Grande Fanfare prêtait son concours à la cérémonie.

SYNDICAT DES GARÇONS DE MAGASIN. — Aujourd'hui lundi, à cinq heures et demie du soir, réunion générale au siège, café de l'Harmonie, Grand'Place.

Ordre du jour : Question du salaire.

ERQUINGHEM

VOIES DE FAIT.— Mme Poupart Georges, née Verbauwen, Rosina, 39 ans, journalière, demeurant à Neuve-Eglise (Belgique), a déposé une plainte à la gendarmerie d'Armentières contre le sieur Pluquin Henri, 27 ans, demeurant à Armntières, place du Rond-Point. Cet individu, chargé de surveiller les ouvriers occupés à l'arrachage des petits pois, pour le compte de M. Demullière, l'aurait brutalisée parce qu'elle refusait d'occuper dans le champ la place qu'il lui avait assignée.

Pluquin proteste énergiquement.

Une enquête est ouverte.

LAMBERSART

TRAGIQUE SUICIDE

Un suicide qui a fortement émotionné les personnes qui en furent témoins a eu lieu hier, vers neuf heures du matin, près du Pont-Royal, sur le territoire de Lambersart.

Un homme d'une trentaine d'années, qui avait été auparavant aperçu rôdant tristement sur la berge, s'est laissé glisser dans le canal de la Deûle.

Le malheureux savait probablement nager, car on le vit revenir de nombreuses fois au-dessus de l'eau sans s'être débattu.

Prenant soudain une résolution, il se laissa couler une dernière fois et on ne le revit plus.

Des passants qui s'étaient élancés pour lui porter secours ne purent retrouver son corps.

On ignore absolument de qui il s'agit.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

DOUAI

LES JEUX DANGEREUX

Dimanche vers quatre heures et demie, le jeune Allart, âgé de 6 ans, dont les parents demeurent rue François-Lemaire, s'était perché sur les tampons d'un « Buffalo » remorqué par un tramway électrique. Au moment où le tramway passait rue des Wetz, l'enfant s'effraya en voyant arriver un contrôleur. Il se laissa glisser à terre, mais il prit mal ses mesures et tomba lourdement sur le sol, où il demeura étendu inanimé. Le tramway arrêta et quelques voyageurs se portèrent au secours de l'enfant, qui fut transporté dans un estaminet, où il ne tarda pas à reprendre ses sens.

Le petit Allart, qui a été sérieusement contusionné, a été reconduit à son domicile.

ET LE CALEÇON ?

Le brigadier de gendarmerie Mercier, passant quai de l'Industrie, vit deux jeunes gens qui se baignaient dans la dérivation de la Scarpe.

Les baigneurs Alphonse Dauchelle, 13 ans, et André Charles, 15 ans, manœuvre de maçon, n'avaient apporté que fort peu de soins à voiler leur nudité. Dauchelle s'était entouré la taille d'un mouchoir, et Charles arborait un caleçon beaucoup trop court qui laissait voir tout ce qu'il devait cacher...

Le brigadier Mercier, après avoir invité les deux jeunes gens à se rhabiller, leur a dressé procès-verbal pour outrage à la pudeur.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

SAINT-HILAIRE

VOL DE VOLAILLE. — Un malfaiteur a dévalisé le poulailler de M. Evrard-Berlutiaux, cultivateur à la Thiellerie, pendant qu'il était allé traire ses vaches dans les pâtures.

M. Durieux-Bliqui, cultivateur, dans la même localité, avait, quelques jours auparavant, mis en fuite et poursuivi un individu qui avait tenté de voler une vache appartenant à M. Lempreux.

La gendarmerie fait une enquête sur une série de vols commis dans la région et qui semblent indiquer qu'une bande de voleurs opèrent dans ces parages.

RECQUIGNIES

UN SATYRE. — Le garde-champêtre Dubois a mis en état d'arrestation le nommé Fernand Hubert, 35 ans, chauffeur, demeurant à Recquignies, qui voulut se livrer à un attentat aux mœurs sur Germaine D..., âgée de 15 ans, ouvrière de glacerie, demeurant à Cerfontaine.

WARGNIES-LE-GRAND

MAISON CAMBRIOLÉE. — Des voleurs ont pénétré dans un immeuble inhabité, propriété de M. Lemitouard, négociant, rue du Quesnoy, à Valenciennes.

Ils ont fait main basse sur quelques bouteilles de vin et boîtes de conserves et sur deux couverts. M. Lemitouard éprouve un préjudice de 20 francs.

HAUTMONT

AU VELODROME. — Dimanche, 21 juin, à deux heures, course de 100 kilomètres avec comme coureurs, Cyrille Van Houwaert, Mac Namara, Léon Gorget, Haidon, coureur liégeois, et les coureurs régionaux Luc Charlier, Boone, Sartiaux et Joret.

MAUBEUGE

ON RETIRE UN NOYÉ DE LA SAMBRE

Samedi 20, vers dix heures et demie du matin, des passants, MM. Tété et Martin, ont découvert près du déversoir de l'entrée des eaux, à proximité de la baignade militaire, le cadavre de M. Eugène Leporcq, âgé de 68 ans, demeurant 18, rue du Château. On croit à un suicide. Le corps a été conduit à l'hospice Saint-Nicolas.

M. Parsy, commissaire de police, a fait les constatations.

FAUX BRUIT. — Le bruit courut avec insistance à Maubeuge que quatre enfants s'étaient noyés à Sous-le-Bois, au lieu dit les Graviers.

Des recherches furent effectuées deux heures durant, sous la direction de MM. Colnion, maire de Louvroil, et de M. Siméon, commissaire de police, dans le canal de la Sambre, dont le niveau n'atteint qu'un mètre cinquante en raison du chômage.

On eut bientôt la preuve que le bruit en question était faux et avait été mis en circulation par un gamin, lequel prétendait que trois de ses camarades s'étaient noyés. Or, les soi-disant noyés dont il avait fourni les noms, réintégrèrent dans la soirée le domicile paternel.

TRELON

AUTOMOBILE DE FRAUDE. — Une automobile de fraude a foncé les postes de la frontière et, passant par les communes de Baives et Moustiers, a gagné le département de l'Aisne. Une chaîne à clous fut bien jetée sur son passage, mais elle ne réussit qu'à crever l'un des pneus.

LE QUESNOY

LA PÊCHE. — L'ouverture de la pêche a amené au Quesnoy nombre d'amateurs de la gaule. Malgré le temps menaçant, ils se sont alignés aux bords des étangs de notre cité et ont, durant la journée, attrapé maints poissons.

Les pêcheuses elles-mêmes s'étaient mises de la partie et ont apporté la note gaie à l'ouverture de la pêche.

COMMEGNIES

ELECTION D UMAIRE. — A la suite des élections complémentaires du Conseil municipal, celui-ci s'est réuni pour nommer son bureau.

Au premier tour de scrutin, les voix se sont ainsi réparties : M. Brasseur, 10 voix. — M. Derôme, conseiller d'arrondissement, 10 voix.

Au second tour, ont obtenu : M. Derôme, 11 voix. Elu. — M. Brasseur, 9 voix.

BEAUDIGNIES

RETOUR DU MAROC.— Aujourd'hui avait lieu à Beaudignies, la réception du jeune Capelier Fernand, soldat d'infanterie coloniale, retour du Maroc, où il se trouvait depuis deux ans et demi.

La société de tir « Les Francs-Tireurs » l'attendait à l'entrée du village. Son chef, M. Paul Lecerf, prononça un discours de bienvenue et offrit un bronze « La Revanche » au jeune marocain qui, très ému, remercia, puis embrassa son ancien chef. Un cortège se forma ensuite et se dirigea vers la mairie où la Municipalité offrit les vins d'honneur au jeune soldat, de retour dans son foyer.